

mecafer

GROUPES ELECTROGENES
GENERATORS

MF2000i



MANUEL D'UTILISATION
ET D'ENTRETIEN
(notice originale)



EURO5

450422

- F** IMPORTANT : Lire et comprendre ce manuel avant d'utiliser le groupe électrogène. Une mauvaise utilisation de cet appareil peut causer de graves blessures. Conservez ce manuel pour pouvoir le consulter ultérieurement.
- I** IMPORTANTE: Leggere e comprendere questo manuale prima di utilizzare il generatore. L'uso improprio di questo prodotto può causare lesioni gravi. Conservare questo manuale per riferimenti futuri.
- NL** BELANGRIJK: Lees en begrijp deze handleiding voor gebruik van de generator. Misbruik van dit product kunnen ernstig letsel veroorzaken. Bewaar deze handleiding voor toekomstig gebruik.
- E** IMPORTANTE: Lea y comprenda este manual antes de usar el generador. El mal uso de este producto puede causar lesiones graves. Guarde este manual para referencia en el futuro.
- P** IMPORTANTE: Leia e entenda este manual antes de usar o gerador. Uso indevido deste produto pode causar ferimentos graves. Guarde este manual para referência futura.

Nous vous remercions d'avoir choisi ce produit qui a été soumis aux contrôles les plus sévères afin d'en garantir la qualité. Toutes les précautions possibles ont été prises pour qu'il vous parvienne en parfaite condition. Si vous remarquez toutefois la présence d'un problème, ou si vous avez besoin d'assistance ou de conseils, n'hésitez pas à contacter le service après-vente du magasin où vous avez effectué votre achat.

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Avant d'utiliser cet appareil, les règles de sécurité fondamentales doivent être prises afin de réduire tout risque d'incendie, d'électrisation et de blessures. Il est important de lire le manuel d'instructions pour comprendre les limites, les applications et les dangers potentiels associés à ce produit.

CERTIFICAT DE GARANTIE COMMERCIALE

Le fabricant garantit le produit pendant 24 mois à compter de la date d'achat. Cette garantie ne couvre pas les produits destinés à la location. Toute pièce jugée défectueuse due à un vice ou défaut de fabrication sera remplacée. La garantie ne donnera en aucun cas lieu à un remboursement ou à quelque indemnité que ce soit, directe ou indirecte. En outre, cette garantie ne couvre pas: les accessoires et consommables, la mauvaise utilisation du produit, l'utilisation à des fins professionnelles et frais de port et d'emballage retour de l'appareil ; ces derniers restent à la charge du client. Tout article envoyé en réparation en port dû sera refusé. La garantie sera automatiquement annulée si le produit a été modifié sans le consentement de la part du fabricant ou en cas d'utilisation d'accessoires non autorisés par le fabricant. Ce dernier décline toute responsabilité civile dérivant d'un emploi abusif de la machine ou non conforme aux instructions, au réglage et à l'entretien. L'assistance sous garantie ne sera accordée que si la demande est adressée au service après-vente agréé accompagnée d'une preuve d'achat. Aussitôt après l'achat du produit, nous vous conseillons de bien vouloir vérifier que le produit est intact et de lire attentivement les instructions avant l'utilisation.

DROITS PREVUS PAR LA LOI

Cette garantie vient s'ajouter à vos droits statutaires et ne les affecte d'aucune façon.

MISE AU REBUT DU PRODUIT

Conformément à la directive européenne 2012/19/CE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : lorsqu'il doit être mis au rebut car devenu inutilisable ou pour toute autre raison que ce soit, ce produit ne peut en aucun cas être traité comme le sont les ordures ménagères. Pour sauvegarder l'environnement et minimiser l'impact nocif sur l'environnement, suivre avec soin les procédures de recyclage ou la mise au rebut du produit, en le confiant à un centre local de ramassage des ordures ou à tout autre centre de traitement agréé. En cas de doutes, s'adresser aux autorités locales responsables de la collecte et du traitement, qui vous renseigneront concernant les solutions possibles au niveau du recyclage et/ou du traitement.

MECAFER est un pionnier de la distribution du gros outillage technique au grand public.

Filiale depuis 2015 du groupe **THERMADOR** (côté en bourse par Euronext), elle partage ses convictions et ses démarches en adéquation avec l'environnement.

Avec l'entrée dans ce groupe, **MECAFER** a pu bénéficier du regard avisé concernant l'importance de la RSE (Responsabilités Sociales des Entreprises) et ainsi développer des actions concrètes que le groupe a déjà préalablement mises en place.

Pour cela, différentes actions ont été mise en place dans les sociétés du groupe **THERMADOR**. Ces actions ont été découpées en 3 axes majeurs : environnemental, économique et social.

En ce qui concerne l'environnement, il a été mis en place des systèmes de récupération et traitement des eaux de pluie, la réduction de l'émission des déchets ou encore la sensibilisation à une baisse de l'utilisation des véhicules polluants.

Deux directives sont respectées :

- ROHS : Limite l'utilisation de 6 substances dangereuses
- REACH : Améliorer la protection de la santé et de l'environnement, renforcer les connaissances sur les substances chimiques et favoriser la communication entre les différents acteurs

EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE, les clients et fournisseurs sont respectés dans notre processus. Le prix n'est pas l'unique critère de sélection d'un fournisseur, un soin tout particulier est apporté à la qualité des produits et des services, à leur réactivité et à leur transparence. L'intégralité des impôts du groupe sont payés en France. L'essentiel des fournisseurs asiatiques du groupe sont certifiés BSCI, c'est-à-dire qu'ils ont pour but d'améliorer les conditions sociales de travail des salariés chez les fabricants.

CONCERNANT LE SOCIAL, le point d'honneur est celui de l'égalité entre les hommes et les femmes que ce soit en matière de salaires ou de postes.

Cette préoccupation pour l'environnement a valu au groupe **THERMADOR** d'être classé 7ème en 2018 parmi les sociétés faisant plus de 150 millions d'euros de chiffre d'affaires pour leurs investissements dans le RSE.

Ce très bon classement incite à poursuivre les efforts faits dans ces trois axes mais aussi de mettre en place de nouvelles solutions. **MECAFER** est fier de s'engager auprès de ces actions pour une meilleure égalité, transparence et préservation de la nature.

mecafér

Thermador
Groupe



SOMMAIRE

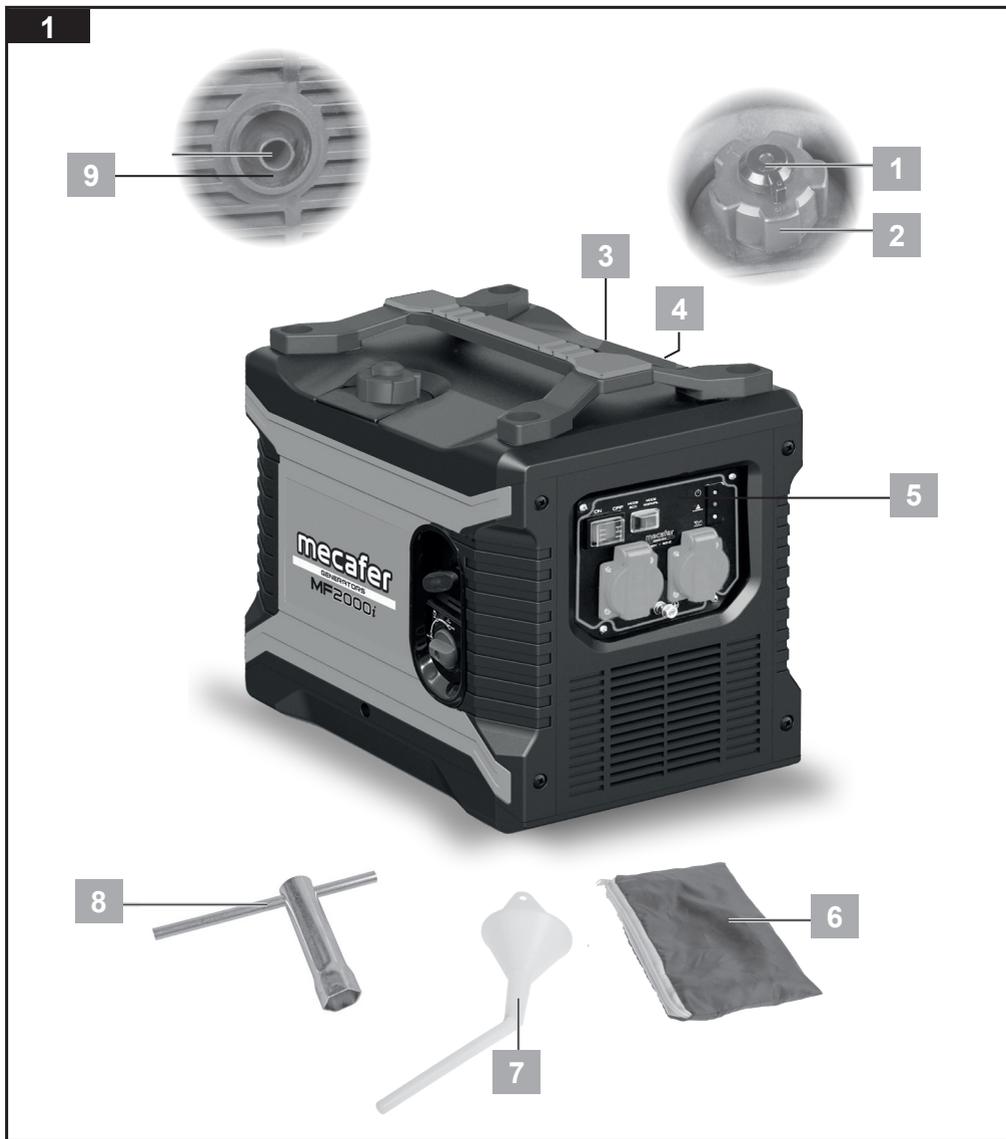
1. PICTOGRAMMES DE SÉCURITÉ.....	4
2. DESCRIPTION DES PIÈCES PRINCIPALES	5
3. SCHÉMAS - CONSIGNES.....	6
4. CARACTÉRISTIQUES.....	8
5. CONDITIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ.....	9
6. CONSIGNES AVANT UTILISATION.....	15
7. UTILISATION DU GROUPE ÉLECTROGÈNE.....	17
7. MAINTENANCE ET TRANSPORT.....	19
8. MAINTENANCE ET TRANSPORT.....	22
9. RÉOLUTION DES PROBLÈMES	23
10. VUE ÉCLATÉE GÉNÉRALE - LISTE DES PIÈCES	24
11. SCHÉMA ÉLECTRIQUE	25
12. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE	28



F

PICTOGRAMMES DE SÉCURITÉ

	Danger : Agir avec prudence.		Attention : présence de courant électrique, risque de commotion électrique.
	Ne pas fumer et éviter toute présence de flamme à proximité du groupe électrogène et du bidon d'essence, lors du ravitaillement en particulier.		Ne pas enlever les protections des pièces en mouvement. Ne pas nettoyer, lubrifier ou réparer d'organes de l'appareil si celui est en marche.
	Lire attentivement et assurer vous de comprendre toutes les instructions de ce manuel avant utilisation.		Ne pas exposer le groupe électrogène aux agents atmosphériques (pluie, neige, grêle...). Ne pas laver au jet d'eau.
	Mise à la terre.		Attention : le moteur continue de tourner quelques secondes après son extinction. Assurez vous que le moteur ne peut pas démarrer avant d'intervenir.
	Le groupe électrogène est livré sans huile, veuillez à faire l'appoint avant de démarrer afin de ne pas endommager le moteur.		Si un incendie venait à se déclarer sur le groupe électrogène, utiliser un extincteur à poudre, classe ABC pour éteindre le feu.
	Respecter les distances de sécurité.		Ne pas utiliser dans des lieux exigus à l'intérieur d'un bâtiment. S'assurer qu'il est utilisé à l'extérieur ou à défaut dans un local ventilé ou pourvu de systèmes d'aération adéquats.
	Appareil bruyant. Utiliser un casque de protection si nécessaire lors d'une utilisation prolongée à proximité du groupe électrogène.		Gaz d'échappement toxiques Risque mortel
	Ne pas laisser un enfant sans surveillance autour de l'appareil		Ne jamais brancher le groupe électrogène à une prise de courant de votre domicile. Vous pourriez endommager vos appareils électriques et risquer de vous électrocuter.
	Attention : chaud, risque de brûlures.		Le carburant est extrêmement inflammable et ses vapeurs sont explosives. Arrêter le moteur avant remplissage du réservoir. Nettoyer toute trace de carburant avec un chiffon.
	Utiliser des gants et des lunettes de protection lors des opérations d'entretien		Attention produit lourd. A transporter de préférence à deux personnes
	Ne pas jeter d'eau sur l'appareil en cas d'incendie.		Les déchets des appareils électriques et électroniques (DEEE) ne doivent pas être jetés avec vos ordures ménagères. Déposer les dans un centre de recyclage des déchets local ou chez votre revendeur.



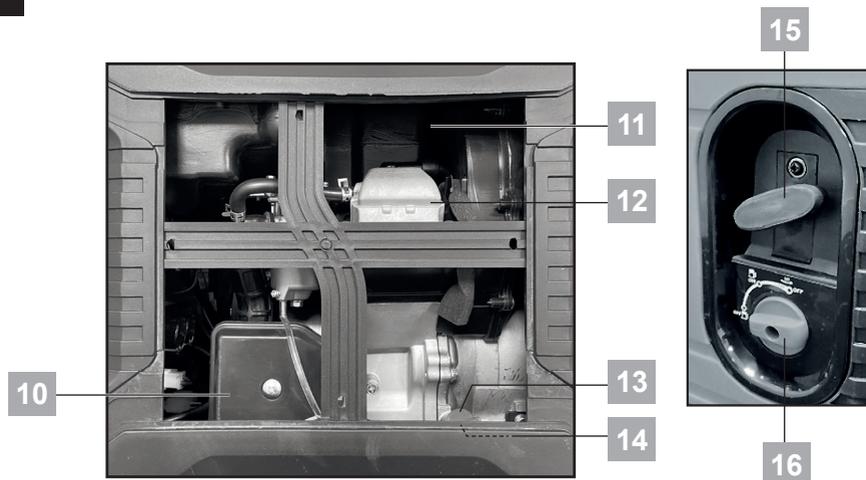
- 1. Bouton entrée d'air réservoir
- 2. Bouchon du réservoir
- 3. Poignée de transport
- 4. Capot accès moteur
- 5. Panneau de commande

- 6. Sacoche accessoires
- 7. Entonnoir de remplissage d'huile
- 8. Clé à bougie
- 9. Sortie échappement

F

DESCRIPTION DES PIÈCES PRINCIPALES

2



CÔTÉ DROIT (CAPOT RETIRÉ)



- 10. Couvercle du filtre à air
- 11. Bougie d'allumage
- 12. Carburateur
- 13. Bouchon d'huile avec jauge
- 14. Evacuation vidange moteur
- 15. Poignée démarreur à main
- 16. Bouton «Robinet + Starter»
- 17. Mode économie (ralenti)
- 18. Interrupteur marche/arrêt
- 19. Prises de courant
- 20. Voyant de fonctionnement
- 21. Voyant de surcharge
- 22. Voyant d'alerte d'huile moteur
- 23. Mise à la terre

3

DESCRIPTION DE LA PLAQUE SIGNALÉTIQUE

GRUPE ÉLECTROGÈNE - ESSENCE

Groupe électrogène de faible puissance		
Model_Ref	1	Classe Performance
Puissance de secours (30sec)	2	Classe Qualité
Puissance max (5min)	3	Classe Protection
Puissance Continue	4	Temperature
Volts/Hz/Amp	5	Max altitude
Moteur/Engine	6	Poids/Weight
DC 12V	7	Lot/serial
COS Φ	8	Norme
		Année/Year

MECAFER
112, chemin de la forêt aux Martins
ZAC BRIFFAUT EST
26906 VALENCE - FR
Made in PRC








- | | |
|--|--|
| 1. Référence du produit | 9. Classe de performance de la génératrice |
| 2. LTP : Puissance de secours (30 sec) | 10. Classe de qualité de la génératrice |
| 3. MAX : puissance maximum en Watt délivrée pour une utilisation limitée (5 min) | 11. Classe de protection IP de l'appareil |
| 4. PRP : puissance principale nominale en W
COP : puissance continue (sous charge constante) en W | 12. Plage de températures d'utilisation |
| 5. Courant assigné : Tension en Volts/
Fréquence en Hertz/Intensité en Ampère | 13. Altitude maximum |
| 6. Puissance moteur en CV au régime maximum en tours/min | 14. Poids net |
| 7. Intensité maximum délivré en courant continu 12V ou 5V USB suivant modèle | 15. Numéro de lot |
| 8. Facteur de puissance assignée (Cos Phi) | 16. Norme référente suivie |
| | 17. Année de production |

	MODÈLE	MF 2000i / HH2000IS-A1
GÉNÉRATRICE	Type	Génératrice à aimant permanent DC + Onduleur électronique (INVERTER) Pure Sinus
	Régulateur de tension	Inverter
	Puissance de secours (LTP)	2050 W
	Puissance MAX	2050 W
	Puissance continue nominale (COP)	2000 W
	Tension AC assignée	230 V
	Fréquence	50 Hz
	Phases	Monophasé
	Facteur de puissance	cos φ = 1
	Degré de protection	IP 23M
	Catégorie de performance et de qualité	G 1
MOTEUR	Modèle Moteur	HH148F
	Type	4 temps / OHV / refroidi par air
	Cylindrée	79,8 cm ³
	Puissance moteur maxi	3 HP max @5200 rpm
	Consommation à 2/3 de charge	0,7 l/h
	Carburant	SP98 (E5) / SP95E10 (E10)
	Capacité du réservoir de carburant (litres)	4 litres
	Autonomie en fonctionnement continu à 70% de charge	6 heures
	Type d'huile préconisée	SAE 15W 40
	Capacité carter d'huile	0,4 litres
	Système de démarrage	Auto enrrouleur
GROUPE	Modèle de bougie	A7RTC
	Longueur x largeur x hauteur	465 x 310 x 470 mm
	Poids net à vide	20 kg
	Température d'utilisation*	-10°C à 40°C
	Altitude maxi d'utilisation*	1000 m
	Niveau de pression acoustique (à 1 m)** Lpa	79,6 dB(A)
	Niveau puissance acoustique garanti LwAg	95,0 dB(A)
Incertitude K de mesure :	2,14	

Conditions utilisations : les performances mentionnés des groupes électrogènes sont obtenues dans les conditions de références suivantes (Cf ISO 8528-1(2005) : Pression barométrique totale 100 kPa - Température ambiante : 25°C (température maxi : 40°C) - Altitude max : 1000m et humidité relative : 30%

* Attention les performances du groupe sont réduites d'environ 1% par élévation de hauteur de 100m et de 4% pour chaque plage d'augmentation de température de 10°C

** Calculé suivant la norme ISO 11203 en utilisant la puissance acoustique mesurée suivant la norme ISO 3744

Les valeurs indiquées représentent des niveaux d'émission qui ne sont pas forcément des niveaux effectifs sûrs. Bien qu'il existe une corrélation entre les niveaux d'émission et d'exposition, on ne peut compter sur cette corrélation pour établir si des précautions ultérieures sont demandées ou non.

Parmi les facteurs qui influencent le niveau réel d'exposition de la force travail, nous citerons les caractéristiques de l'environnement de travail, les diverses sources de bruit, le nombre de machines et autres procédés se trouvant à côté ainsi que la durée d'exposition au bruit de l'opérateur. En outre, les niveaux d'exposition admis peuvent varier d'un pays à l'autre.

Toutefois, les informations fournies permettent à l'utilisateur de la machine de mieux évaluer les risques.

Un groupe électrogène provoque un niveau de bruit important causé par le fonctionnement de son moteur thermique, de son système de ventilation et refroidissement et enfin de son système d'échappement. L'exposition à des bruits aériens engendrés par le groupe électrogène peut provoquer, même de manière temporaire, une hausse du rythme cardiaque et de la pression artérielle et, de manière prolongée, des troubles de l'audition.

Si le groupe électrogène est utilisé en intérieur avec l'ensemble des dispositions d'extractions des gaz d'échappement et dans les conditions sûres (pas de matières ou gaz inflammables tels que spécifiés dans le paragraphe "consignes générales de sécurité"), les niveaux de bruit ambiant dépendent des conditions d'utilisations. Il n'est donc pas possible de spécifier ces niveaux de bruit ambiant dans ce manuel d'instruction. Dans ce cas, après installation nous recommandons d'effectuer à nouveau des mesures acoustiques selon la norme ISO EN 3744 afin de mettre en œuvre des mesures de prévention appropriées (casques anti bruit, rideaux anti bruit, plaque anti vibrations, local spécifique...).

Ce groupe électrogène (appelé ici aussi générateur de courant) a été conçu pour garantir un service sûr et fiable s'il est utilisé conformément aux instructions.

Lire attentivement ce manuel avant la mise en marche du groupe électrogène de courant. Une mauvaise utilisation pourrait entraîner de graves lésions aux personnes et endommager les appareils.

Les utilisateurs du groupe électrogène doivent être qualifiés, être capables d'arrêter le groupe électrogène rapidement et de comprendre le fonctionnement de toutes ses parties contrôlables. Afin d'éviter tout risque d'accident et d'endommagement des appareils, contrôler régulièrement que le système d'alimentation du combustible ne fuit pas, que les tuyaux soient en bon état, que toutes les bornes soient en place et bien vissées et que le réservoir et le bouchon du réservoir ne soient pas endommagés. Tout éventuel défaut doit être réparé avant la mise en route.

Lorsque le groupe électrogène fonctionne ou au cours du transport, le positionner sur un support solide et s'assurer qu'il soit en position horizontale (ne pas mettre sur une surface inclinée à plus de 10°). S'il est incliné, le combustible risque de couler.

Assurer vous d'avoir compris comment arrêter l'appareil en cas d'urgences avant la mise en route.

Conformez vous aux règlements applicables en matière de sécurité électrique sur le site d'utilisation des groupes électrogènes.

Dans le cas d'une ré-alimentation d'une installation par des groupes électrogènes, informez vous au préalable sur les mesures de protection existantes dans cette installation ainsi que des réglementations en vigueur sur le site.

En aucun cas vous ne devez toucher ou ouvrir le groupe durant la période de garantie.

Pour toutes anomalies que vous constatez, vous rapprocher immédiatement de votre revendeur.

Toute intervention de votre part sans l'accord de votre revendeur annule l'application de la garantie.

SÉCURITÉ DU POSTE DE TRAVAIL

- a) Maintenez la zone de travail dans un état propre et bien éclairé. Le désordre et les zones de travail mal éclairées peuvent être à l'origine d'accidents.
- b) Ne travaillez pas dans des environnements explosifs avec votre groupe électrogène, en présence de liquides, de gaz ou de poussières inflammables. Lors de l'utilisation du groupe électrogène, des étincelles peuvent être générées qui peuvent enflammer la poussière ou les vapeurs.
- c) Tenez les enfants et autres personnes éloignés du groupe électrogène pendant son utilisation. Avant tous travaux de maintenance s'assurer qu'un démarrage intempestif de votre générateur n'est pas possible.

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

- a) Vérifiez le groupe électrogène et son équipement électrique (y compris les fils et connecteurs) avant l'utilisation pour vous assurer qu'il n'est pas défectueux. Les groupes électrogènes ou les appareils électriques défectueux doivent être immédiatement mis hors service et réparés par une personne qualifiée.
- b) Ne raccordez pas le groupe électrogène à d'autres sources d'énergie, comme le réseau d'alimentation ou d'autres systèmes de distribution d'énergie.
- c) Si les disjoncteurs doivent être remplacés, les remplacer uniquement par des disjoncteurs de puissance nominale et de caractéristiques de fonctionnement identiques. La protection contre les chocs électriques dépend des disjoncteurs spécialement conçus pour le groupe électrogène.
- d) En raison des contraintes mécaniques élevées, n'utiliser que des câbles flexibles robustes revêtus de caoutchouc (selon IEC 60245-4) ou des câbles équivalents.
- e) Raccordez toujours la mise à la terre du groupe électrogène à un point de mise à la terre approprié, ainsi que la fiche de mise à la terre et le câble.
- f) Ne jamais toucher le groupe électrogène et les composants électriques avec les mains mouillées.

- g) La fiche de l'outil électrique à raccorder doit correspondre à la prise du groupe électrogène. La prise de courant ne doit être modifiée d'aucune manière. N'utilisez pas d'adaptateur commun à des appareils reliés à la terre. Les prises de courant non modifiées et adaptées réduisent les risques de chocs électriques.
- h) Tenez le groupe électrogène éloigné de la pluie ou de l'humidité. L'infiltration d'eau accroît le risque de choc électrique.
- i) N'utilisez jamais le câble de l'outil électrique raccordé pour débrancher la fiche de la prise de courant. Un câble endommagé ou emmêlé augmente le risque d'électrocution.
- j) N'utilisez pas une rallonge électrique avec une résistance de plus de 1,5 Ω. La longueur totale des lignes pour une section de 1,5 mm² ne doit pas dépasser 60 m et 100 m pour une section de 2,5 mm². N'utilisez que des câbles de rallonge homologués pour l'extérieur.
- k) Dans le cas où vous devez remplacer le disjoncteur, celui-ci ne devra en aucun cas avoir une puissance ou valeur nominale différente (Ampères) à celui monté sur le groupe. Pour éviter toute erreur, contactez votre revendeur ou munissez vous de votre disjoncteur au modèle chez votre électricien pour identification.

MESURE DE PROTECTION SUPPLÉMENTAIRE AVEC UN DISPOSITIF DIFFÉRENTIEL 30 mA

L'installation de ce groupe électrogène doit être réalisée de la manière suivante :

La masse du groupe électrogène et les masses des matériels d'utilisation doivent être interconnectés par un conducteur de protection pour assurer l'équipotentialité entre les masses de l'installation.

Chaque canalisation issue du groupe électrogène doit être protégée par un dispositif différentiel à courant résiduel ("DDR") dont le courant différentiel assigné est inférieur ou égal à 30mA.

Cette disposition est satisfaisante si le groupe électrogène comporte par construction un DDR 30 mA protégeant l'ensemble des canalisations ou si un DDR 30 mA est disposé en aval de chaque socle de prise de courant du groupe, le câble de liaison entre le socle de prise de courant

du groupe et le DDR 30mA ayant une longueur inférieure à un mètre.

La mise à la terre ne pouvant être réalisée et le pôle neutre n'étant pas accessible, l'installation fonctionnera en schéma IT (neutre isolé coté groupe, masse reliée à la terre coté utilisateur).

ATTENTION : L'installation du générateur à un réseau domestique et les réparations doivent être réalisées par un personnel qualifié.

MISE A LA TERRE

- a) S'assurer que le groupe électrogène soit relié à la prise de terre (fig.4). NOTE : le câble de masse n'est pas fourni avec le groupe électrogène.
- b) Utiliser un câble de mise à terre ayant une capacité de courant suffisante. Câble de mise à terre : 25 mm² minimum pour un câble nu et 16 mm² pour un câble isolé. Il sera relié à un piquet de terre en acier galvanisé qui doit être enfoncé de 1 mètre dans le sol.



SÉCURITÉ DES PERSONNES

Le groupe électrogène est destiné uniquement à l'alimentation électrique de petits appareils électriques. Ne pas raccorder le groupe électrogène à une installation électrique ou à un réseau de distribution existant.

- a) Soyez attentif, faites attention à ce que vous faites et faites preuve de vigilance en travaillant avec le groupe électrogène. N'utilisez pas le groupe électrogène si vous êtes fatigué ou sous l'influence de drogues, d'alcool ou de

médicaments. Un moment d'inattention, lors de l'utilisation du groupe électrogène, peut entraîner des blessures sérieuses.

- b) Portez un équipement de protection personnel et portez toujours une protection auditive. Le fait de porter un équipement de protection personnel réduit le risque de blessures.
- c) Évitez toute mise en marche intempestive. Assurez-vous que le groupe électrogène est arrêté avant de démarrer les travaux d'entretien et d'entretien ou de le déplacer.
- d) Retirez les outils de réglage et de test avant d'allumer le groupe électrogène. Un outil ou une clé restés sur une partie en rotation de l'appareil peuvent provoquer des blessures.

UTILISATION ET MANIPULATION DU GROUPE ÉLECTROGÈNE

- a) Ne pas surcharger le groupe électrogène. Utilisez l'outil électrique adapté pour votre travail. Dans les valeurs nominales et les conditions ambiantes spécifiées, vous travaillez mieux et en toute sécurité dans la plage de puissance spécifiée.
- b) N'utilisez aucun outil électrique dont l'interrupteur est défectueux. Un groupe électrogène que l'on ne peut plus mettre en marche ou arrêter est potentiellement dangereux et doit être réparé.
- c) Faites réparer les pièces endommagées avant utilisation du groupe électrogène. Contrôlez si des pièces mobiles fonctionnent parfaitement et qu'elles ne se bloquent pas, ne sont pas cassées ou endommagées.
- d) Utilisez le groupe électrogène, les accessoires, les outils opérationnels, etc. conformément aux présentes instructions. Tenez compte des conditions d'environnement et de la tâche à effectuer. L'utilisation de groupes électrogènes à d'autres fins que celles prévues peut entraîner des situations dangereuses.

ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL

- a) Dans les conditions suivantes, votre groupe électrogène fonctionnera de manière optimale :
 - Altitude inférieure à 1000 mètres
 - Température ambiante (C°) de -15 C° à +40 C°

- Taux d'humidité relatif : inférieur à 90%

- b) En période de forte température, ne pas laisser votre groupe travailler au soleil, laisser le moteur se reposer.

INSTALLATION & BRANCHEMENTS :

- a) Avant utilisation, il convient de vérifier le groupe électrogène et son équipement électrique (y compris les câbles et les raccordements par prise) afin de s'assurer qu'ils ne sont pas défectueux.
- b) Lorsque le groupe électrogène est constamment en marche, ne pas dépasser la puissance nominale continue celui-ci. Dans toutes autres situations, tenir compte de la puissance totale des appareils alimentés exprimés en Watts ou en A (lire la plaque d'identification de votre appareil électrique).
- c) **Ne pas relier le groupe électrogène à une installation réseau domestique : le groupe électrogène ainsi que les appareils électroménagers pourraient s'endommager. Demander à un électricien qualifié de faire le raccordement de votre appareil à votre réseau domestique en prenant bien en compte les différences entre un courant de réseau et celui fourni par le groupe électrogène (variation de fréquence et de tension). Vous risquez de ne plus être couvert pas votre assurance d'habitation le cas échéant.**
- e) Éviter de relier le générateur en parallèle avec quelque autre générateur que ce soit. L'installation de l'alimentation d'urgence au système électrique d'un bâtiment doit être effectuée par un électricien qualifié. L'installation doit isoler le courant du générateur du courant destiné aux services auxiliaires et doit être conforme aux lois en vigueur. Une mauvaise installation du générateur au système électrique d'urgence d'un bâtiment peut provoquer des retours de courant électrique dans les lignes des services auxiliaires.
- f) Le groupe ne doit jamais être en contact avec d'autres sources de courant telles que le réseau edf. dans ce cas de figure, celle-ci ne devra être effectuée que par un électricien qualifié.
- g) Toujours bien vous assurer que vous avez baissé le disjoncteur de votre compteur

électrique edf avant de connecter le groupe a votre installation. En effet, si le courant edf revenait, cela pourrait faire exploser votre groupe, électrocuter des personnes et causer des incendies.

- h) Si le groupe électrogène doit être installé à l'intérieur, le local doit être ventilé et adapté et des mesures de protection contre l'incendie et l'explosion doit être prise (présence d'un extincteur).
- i) Les rallonges, les fils électriques ainsi que tous les appareils électriques doivent être en bon état. Ne jamais utiliser un appareil électrique si les fils sont en mauvais état ou dénudés même partiellement.
- j) La longueur maximum de la rallonge électrique à brancher sur le groupe électrogène avec une section de 1.5 mm² est de 60 mètres. Avec une section 2.5 mm² elle est de 100 mètres maximum.
- k) Toute rallonge électrique dont l'isolation sera détériorée, ou dont les prises seront détériorées pourra provoquer des chocs électriques, et des électrocutions pouvant être mortelles. Cette rallonge devra être complètement déroulée pour éviter les points de chauffe. Toujours raccorder votre groupe électrogène à la terre. Utiliser une rallonge avec câble électrique à gaine caoutchouc, souple et résistant conforme à la norme IEC 60245-4 ou des câbles équivalents. Pour un usage à l'extérieure, vérifier bien que votre rallonge et prises sont appropriées à cet usage (étanchéité à l'eau).
- l) L'unité doit atteindre la vitesse d'exercice avant que les charges électriques soient branchées. Enlever les charges avant d'éteindre le moteur. Veiller à ce que le carburant ne manque pas lorsque les charges électriques sont insérées afin d'éviter des sautes de courant qui pourraient endommager l'appareillage. Afin d'éviter tout risque de décharges électriques et d'incendie, ne jamais relier la machine à un circuit de courant électrique. Ne relier à aucune autre source électrique. Ne relier AUCUN autre câble en parallèle aux prises de courant et utiliser un connecteur pourvu de prise spéciale afin d'éviter tout risque de décharge électrique! Eviter de relier le groupe électrogène à une prise de courant commerciale. Eviter de relier

le groupe électrogène en parallèle avec quelque autre groupe électrogène que ce soit. L'installation de l'alimentation d'urgence au système électrique d'un bâtiment doit être effectuée par un électricien qualifié. L'installation doit isoler le courant du groupe électrogène du courant destiné aux services auxiliaires et doit être conforme aux lois en vigueur. Une mauvaise installation du groupe électrogène au système électrique d'urgence d'un bâtiment peut provoquer des retours de courant électrique dans les lignes des services auxiliaires.

PRECAUTIONS CONTRE LES ÉLECTROCUTIONS :

- Ne jamais toucher des câbles dénudés ou des connexions débranchées.
- Toujours s'assurer que vos mains et vos pieds sont secs avant de manipuler l'appareil.
- Toujours maintenir les câbles, connexions, rallonges et prises électriques en bon état.
- Ne jamais utiliser le groupe électrogène dans des conditions humides et aux soumis à des intempéries (pluie, neige...). Eviter de disposer l'appareil sur un sol humide. Eviter les projections de liquide.
- La protection contre les chocs électriques dépend de disjoncteurs spécialement adaptés au groupe électrogène. Si les disjoncteurs doivent être remplacés, il convient d'utiliser des disjoncteurs ayant les mêmes caractéristiques assignées et caractéristiques de performance.

ATTENTION : Le groupe n'est pas équipé de parafoudre. En cas d'orage arrêter immédiatement votre moteur.

AVERTISSEMENT CONTRE LES CHAMPS ÉLECTROMAGNETIQUES :

Cet appareil, lorsqu'il est en fonctionnement, crée des champs électromagnétiques qui peuvent être dangereux par exemple pour les personnes équipées d'un stimulateur cardiaque, d'implants ou d'objets métalliques, lorsqu'elles se trouvent à une distance insuffisante de l'appareil. Consulter son médecin avant utilisation.

AVERTISSEMENT CONTRE LES VIBRATIONS ENGENDRÉES PAR L'APPAREIL :

- a) Les groupes électrogènes engendrent des vibrations durant leur fonctionnement. Assurez-vous de ne pas disposer celui-ci sur une surface lisse où il pourrait glisser à cause des vibrations
- b) Ne rien disposer de fragile sur la structure du groupe électrogène en marche, car les objets pourraient tomber suite aux vibrations.
- c) Aussi veillez à ne pas rester en contact prolongé avec l'appareil à cause des vibrations de celui-ci et des possibles traumatismes corporels engendrés.

AU COURS DU FONCTIONNEMENT :

ATTENTION AUX GAZ D'ÉCHAPPEMENT NE JAMAIS TRAVAILLER DANS UNE ZONE NON VENTILLÉE !

La combustion d'essence entraîne l'émanation de monoxyde de carbone, un gaz incolore, inodore et dangereux pour la santé. Afin d'éviter tout risque d'empoisonnement, ne jamais utiliser le groupe électrogène dans un endroit exigü. S'assurer que le groupe électrogène est utilisé dans un environnement ventilé et pourvu de systèmes d'aération ! La présence d'enfants et d'animaux doit être évitée dans la zone de fonctionnement. Afin d'éviter la surchauffe du moteur, maintenir le groupe électrogène à une distance minimum d'un mètre de toute construction ou autres appareils. Veiller à ce que le groupe électrogène soit loin de tous fils électriques ou câbles (exemple : centrale de distribution). Lorsque la machine est en route, l'utilisation de protection pour les oreilles est conseillée. En cas de mauvaise utilisation, le groupe électrogène représente une source potentielle de décharges électriques. Ne pas le manipuler avec les mains mouillées. Ne pas exposer le groupe électrogène source potentielle de décharges électriques à l'humidité, à la pluie ou à la neige. Afin d'éviter tout risque d'incendie, maintenir le pot d'échappement du groupe électrogène éloigné de matériaux ou liquides qui pourraient exploser ou brûler (alcool, produits d'entretien, paille, foin, tissu...). Le tuyau d'échappement chauffe énormément lorsque le groupe électrogène est en fonction et le moteur reste chaud pendant un certain temps après

l'arrêt du groupe électrogène. Ne pas toucher le pot d'échappement lorsqu'il est encore chaud.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ COMPLÉMENTAIRES

- 1) Ne jamais placer le groupe électrogène à proximité de matériaux facilement inflammables ou dans des pièces contenant des substances facilement inflammables.
- 2) N'effectuer aucune modification sur le groupe électrogène.
- 3) Ne pas modifier les réglages de base du groupe électrogène.
- 4) Pour la maintenance, utiliser uniquement des pièces de rechange et fluides agréés.
- 5) Placer le groupe électrogène toujours à l'horizontale, sauf autre description dans ce présent mode d'emploi.
- 6) Éviter les chocs et coups lors de la manipulation du groupe électrogène.
- 7) Éviter les fortes vibrations, par ex. en roulant sur un sol inégal.
- 8) N'insérer aucun objet, par ex. des crayons, dans les ouvertures du groupe électrogène.
- 9) Ne placer aucun autre appareil ou objet sur le groupe électrogène.
- 10) Ne pas utiliser le groupe électrogène dans des environnements avec une formation de poussières excessive.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Ne faites le plein d'huile moteur et d'essence que lorsque le groupe électrogène est arrêté.

Ne jamais faire le plein d'essence et d'huile moteur à proximité d'une lumière allumée, d'un feu ou d'étincelles.

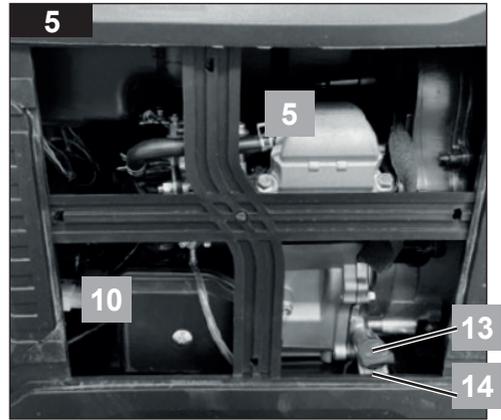
Ne laissez pas l'essence ou l'huile moteur s'écouler sur les pièces chaudes, comme par exemple le moteur ou le tuyau d'échappement.

- Ne faites jamais fonctionner l'unité d'entraînement sans huile moteur.
- Remplissez le groupe électrogène d'huile moteur avant de le démarrer.
- Faites attention lorsque vous faites le plein d'huile moteur et d'essence.
- Utilisez l'entonnoir livré avec l'appareil pour remplir l'huile moteur. Utilisez si possible un entonnoir pour remplir le carburant. .
- Préparez un chiffon pour essuyer les pièces mouillées avec de l'huile moteur ou de l'essence.
- Ne remplissez jamais trop d'huile moteur et d'essence.
- Retirez le trop-rempli par mégarde d'huile moteur ou d'essence, p. ex. avec une seringue. Un trop-plein d'huile peut détériorer le moteur.
- Le réservoir d'huile peut contenir au maximum 0,4 litre.
- Le réservoir d'essence peut contenir au maximum 4 litres.

REPLISSAGE ET VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE

Le système d'alerte d'huile moteur arrête automatiquement le moteur avant que le niveau d'huile chute en dessous de la valeur seuil de sécurité. Il est toutefois recommandé de régulièrement vérifier visuellement le niveau d'huile.

- Placez le groupe électrogène sur une surface plane.
- Dévissez les 4 vis du panneau latéral d'accès moteur 4 .
- Retirez tous les résidus présents dans la zone de la tubulure de remplissage d'huile 13 avec un chiffon propre.
- Dévissez la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur 13 dans le sens anti-horaire.

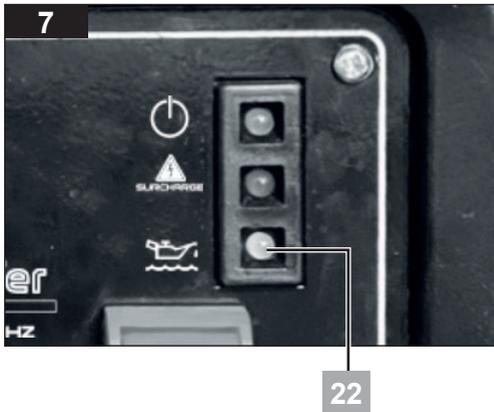


- Essuyez la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur avec un chiffon propre.
- Remplacez la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur dans la tubulure de remplissage d'huile, jusqu'à ce qu'elle repose sur le filetage.
- Retirer à nouveau la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur.
- Vérifiez si le niveau de remplissage de l'huile se situe entre le niveau minimal et maximal (repère L pour le minimum et H pour le maximum sur la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur).
- Si la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur n'est pas imbibée d'huile moteur ou en dessous du niveau minimal indiqué, remplissez l'huile moteur (voir chapitre "Remplissage de l'huile moteur").
- Si la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur est imbibée d'huile de moteur au-dessus du niveau maximal, aspirez l'huile de moteur avec une seringue adaptée.
- Si la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur est suffisamment imbibée d'huile moteur, vissez-la dans le sens horaire dans la tubulure de remplissage d'huile et resserrez-la légèrement. Lors du vissage, veillez à ne pas abîmer le filetage. Si nécessaire, tournez la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur dans le sens anti-horaire jusqu'à ce qu'elle repose correctement sur le filetage.
- Remontez le panneau latéral d'accès moteur 4 avec les 4 vis.

SYSTÈME D'ALERTE D'HUILE MOTEUR

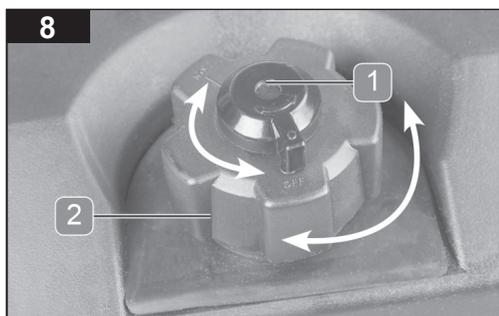
Le système d'alerte d'huile moteur du groupe électrogène vise à éviter les dommages au moteur liés à une quantité d'huile insuffisante dans le carter. Avant que l'huile chute en dessous d'une limite sûre, le système d'alerte d'huile de moteur coupe le moteur.

- Le voyant d'alerte d'huile moteur 22 se met à clignoter en rouge lorsqu'il n'y a pas assez d'huile dans le moteur.
- Le voyant d'alerte d'huile moteur s'allume en permanence en rouge lorsque la quantité d'huile est en dessous de la quantité de sécurité. Le groupe électrogène s'éteint de lui-même peu de temps après.
- Le témoin d'avertissement du moteur clignote lorsque la génératrice tente de démarrer lorsque la quantité d'huile descend en dessous du niveau de sécurité. Le générateur ne peut pas être démarré.



REMPLISSAGE DE L'ESSENCE.

- Tournez le bouchon du réservoir 2 dans le sens anti-horaire et soulevez-le.
- Pour le remplissage, utilisez un entonnoir ou un dispositif de remplissage adapté (non fournis).
- Remplissez avec de l'essence ordinaire ou super sans plomb SP95E10 ou SP98 (recommandé).
- Remplacez ensuite le bouchon du réservoir sur la tubulure de remplissage du réservoir et tournez-le dans le sens horaire jusqu'en butée.
- Tournez le levier d'évent 1 du réservoir de carburant sur la position "OFF".

**PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'UTILISATION DU GROUPE ÉLECTROGÈNE**

Ne pas utiliser des combustibles à évaporation facile comme aide au démarrage.

Maintenez le lanceur à rappel (câble du démarreur) en place pour éviter toute blessure.

Démarez le groupe électrogène avec précaution et notez que le lanceur à rappel peut commencer à tourner.

Ne déplacez jamais le groupe électrogène lorsqu'il est en marche ou lorsque des appareils électriques sont branchés.

Porter des gants de protection au démarrage du groupe électrogène.

Porter des protections auditives lorsque le groupe électrogène est en marche.

Arrêtez immédiatement le groupe électrogène si vous remarquez des bruits, des vibrations, des odeurs ou des ratés d'allumage inhabituels.

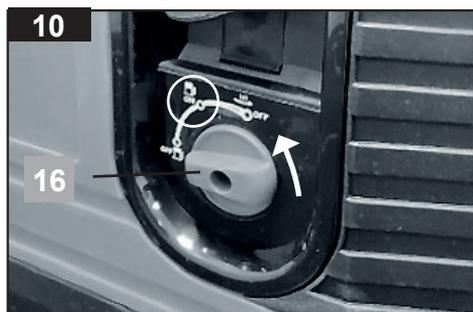
DÉMARRER LE GROUPE ÉLECTROGÈNE

- Après le démarrage, assurez-vous que le voyant de sortie 20 (vert) s'allume.
- Une importante surcharge à l'origine d'un allumage constant du voyant de surcharge 21 (rouge) peut endommager le groupe électrogène.
- Une surcharge moindre à l'origine d'un allumage temporaire du voyant de surcharge (rouge) peut réduire la durée de vie du groupe électrogène.
- Si nécessaire, débranchez les fiches secteur des appareils électriques raccordés.
- Contrôlez le niveau d'huile moteur (voir le chapitre "Vérification du niveau d'huile moteur").
- Contrôlez le filtre à air (voir chapitre "Nettoyage du filtre à air").
- Vérifiez que les grilles et fentes d'aération ne sont pas encrassées (voir le chapitre "Contrôle des grilles et fentes d'aération").
- Effectuez un contrôle visuel et vérifiez que toutes les pièces sont propres et intactes.
- Assurez-vous que le levier de purge du bouchon de carburant 1 est en position "ON".
- Tourner le bouton Robinet/Starter 16 sur la position CHOKE



- Mettez l'interrupteur marche/arrêt du moteur 18 sur "ON".
- Tenez le groupe électrogène par le poignée de transport 3 d'une main.
- Saisissez le câble de démarreur 17 et tirez doucement jusqu'à ce que vous sentiez une résistance.
- Tirez le câble du démarreur d'un coup sec.

- Répétez les deux dernières étapes si le groupe électrogène n'a pas démarré.



- Lorsque le groupe électrogène a démarré, remettre lentement le bouton Robinet/Starter en position intermédiaire (entourer sur le dessin la 2nd position).
- Laissez le groupe électrogène fonctionner pendant au moins une minute sans appareils électriques branchés.

BRANCHEMENT DES APPAREILS ÉLECTRIQUE

Assurez-vous que l'ensemble de la charge branchée est en dessous de la puissance maxi du groupe électrogène

- Branchez la fiche secteur de l'appareil électrique dans la prise de courant 19 .
- Ne faites fonctionner qu'un seul appareil électrique sur la prise de courant et n'utilisez pas de multiprise.

NOTE IMPORTANTE : A noter qu'un appareil électrique avec un moteur électrique (ex : perceuse, bétonnière, pompe, compresseur) demandera une puissance de démarrage pouvant aller jusqu'à 3 fois la puissance nominale (charge dite inductive). Les appareils électriques sans moteurs (ex : chauffage - charge dite résistive) n'ont pas besoin d'une puissance de démarrage démultipliée.

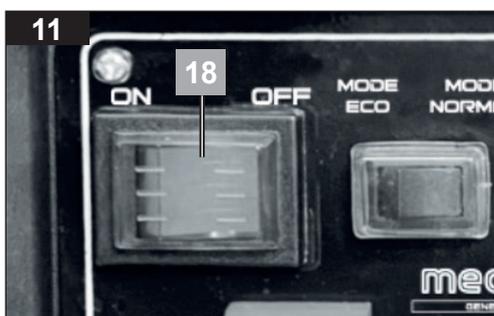
Veillez à bien prendre en compte ce facteur avant de démarrer votre appareil. Si groupe électrogène s'éteint lors du branchement,

c'est la sécurité électrique qui s'est mis en route soit parce que l'appareil électrique est défectueux, soit par que la puissance demandée est trop importante.

Il convient de ne charger les groupes électrogènes qu'à leur puissance assignée dans les conditions ambiantes assignées. Lorsque le groupe électrogène est utilisé dans des conditions non conformes aux conditions de référence (température de l'air ambiant: 25°C; pression barométrique: 100 kPa; humidité relative : 30 %) et si le refroidissement du moteur ou de l'alternateur est entravé, par exemple à la suite d'un fonctionnement dans des zones restreintes, une réduction de puissance est nécessaire.

ARRÊTER LE GROUPE ÉLECTROGÈNE

- Éteignez les appareils électriques raccordés.
- Débranchez les prises secteur des prises de courant 19 .
- Faites tourner brièvement le groupe électrogène sans contrainte, avant de l'arrêter afin que le groupe puisse "refroidir".
- Mettez l'interrupteur marche/arrêt du moteur 18 sur "OFF".



- Tourner le bouton Robinet/Starter 16 sur la position OFF
- Fermez l'arrivée d'air du bouchon du réservoir 1 .

PROTECTION CONTRE LES SURCHARGES

Les prises de courant du groupe électrogène sont équipées d'une protection anti-surcharge. En cas de surcharge ou de mauvais fonctionnement des appareils électriques raccordés, la protection anti-surcharge coupe les prises de courant.

Lorsque la protection contre les surcharges est désactivée, les prises de courant s'éteignent automatiquement :

- Éteignez les appareils électriques raccordés.
 - Débranchez les prises secteur des prises de courant 21 .
 - Comparez les valeurs de puissance continue et maximale des appareils électriques avec celles du groupe électrogène (voir le chapitre "Caractéristiques techniques").
 - Contrôlez si l'un des appareils électriques est défectueux.
 - En éteignant et en redémarrant le moteur, la prise de courant peut être à nouveau utilisée après le déclenchement de la protection anti-surcharge (voir les chapitres "Démarrage du groupe électrogène" et "Arrêter le groupe électrogène").
 - Arrêtez immédiatement le groupe électrogène si la protection contre les surcharges éteint à nouveau les prises (voir le chapitre "Arrêter le groupe électrogène").
 - Repérez l'erreur (voir le chapitre "Dépannage").
- Utiliser le mode ECO si vous utiliser 50% de la puissance continue du groupe (<1000W)
 - MAX : Le régime moteur maximal est utilisé. Pressez l'interrupteur Eco sur le côté droit en position " MAX".

MODE "ECO"

Le groupe électrogène est équipé d'un "mode Eco" qui permet une réduction de la consommation de carburant.

Eviter de sélectionner les modes pendant que le générateur fonctionne.

- ECO : En mode Eco, le régime moteur est réduit ce qui économise la consommation en carburant. Pressez l'interrupteur Eco 18 sur le côté gauche en position " ECO".

AVERTISSEMENTS

Débranchez tous les appareils et éteignez le groupe électrogène avant d'entreprendre des réglages ou de réaliser des travaux de maintenance.

Contactez un atelier spécialisé si vous n'avez pas d'expérience dans l'entretien des groupes électrogènes.

Protégez le groupe électrogène contre tout redémarrage non autorisé, par exemple en retirant le connecteur de la bougie. Laissez refroidir le groupe électrogène.

Portez des gants de protection.

ENTRETIEN

Les groupes électrogènes à moteur à essence ont besoin d'un entretien régulier pour garantir leur durée de vie.

Utilisez uniquement des pièces de rechange / accessoires du fabricant ou d'ateliers spécialisés agréés. Les réparations importantes doivent être réalisées uniquement par des professionnels ou un service après-vente habilité. Les spécialistes sont des personnes ayant une formation spécialisée et une expérience ad hoc, qui connaissent les exigences relatives à la construction et la conception du produit et qui maîtrisent les prescriptions de sécurité.

Suivez le plan d'entretien ci-après :

A. PLAN DE MAINTENANCE

Les intervalles d'entretien suivants doivent être respectés pour garantir un fonctionnement correct et sûr du groupe électrogène.

Type de maintenance	Intervalles de maintenance
Nettoyage	En cas d'encrassement ou à 25 heures de service
Vidange de l'huile moteur	20 heures de service après la mise en service, puis à 100 heures de service ou 1 an
Nettoyer le filtre d'air	50 heures de service ou 1 an
Contrôle visuel : Vérifier l'état et le branchement de la conduite de carburant	100 heures de service ou 1 an
Contrôle des raccords vissés	
Vérifier la bougie d'allumage	20 heures de service après la mise en service, puis à 50 heures de service
Remplacer la bougie d'allumage	En cas d'usure ou 1 an
Maintenance du moteur par un atelier spécialisé (contrôle du carburateur, de la culasse et réglage du jeu des soupapes)	300 heures de service

B. Vidange de l'huile moteur

L'huile moteur usée doit être tiède pour pouvoir s'écouler facilement.

- Mettre la machine sur une surface plane et faire chauffer le moteur pendant quelques minutes avant de l'arrêter.
- Laissez refroidir le groupe électrogène jusqu'à ce que l'unité d'entraînement soit tiède.
- Ouvrez le boîtier (voir le chapitre "Remplissage de l'huile moteur" point 1 à 3).
- Inclinez légèrement le groupe électrogène à l'aide d'un support approprié de sorte que le l'évacuation d'huile 14 pointe vers le sol.
- Placez un bac de vidange d'huile (non inclus dans la livraison) d'au moins un litre sous le bouchon de remplissage d'huile.
- Desserrez le bouchon de remplissage d'huile 14 dans le sens anti-horaire et enlevez-le à la main. Tenez fermement la vis pour qu'elle ne tombe pas dans le bac de récupération.



- Inclinez le groupe électrogène et laissez s'écouler complètement l'huile moteur usagée.
- Essuyez le bouchon de vidange d'huile et vidangez la sortie soigneusement avec un chiffon propre.
- Vissez le bouchon de vidange d'huile à la main dans le sens horaire jusqu'en butée. Ne pas exercer une force excessive.
- Remplacez le groupe électrogène en position horizontale.
- Jetez l'huile moteur usagée de manière écologique (voir chapitre "Mise au rebut").

C. Remplissage d'huile moteur

Remplissez l'huile moteur neuve (voir le chapitre "Remplissage de l'huile moteur").

D. Vérifier les grilles et fentes de ventilation

- Les grilles et fentes de ventilation sont situées aux endroits suivants :
 - à l'avant sous le panneau de commande 6
 - sur le dos sous l'échappement 11
- Vérifiez que toutes les grilles et fentes d'aération ne sont pas encrassées.
- Nettoyez les grilles d'aération et les fentes de ventilation, par ex. avec une brosse souple, pour que l'air puisse s'écouler sans obstruction.

NETTOYAGE

N'utilisez pas de nettoyeurs agressifs, de brosses à poils métalliques ou en nylon ni objets de nettoyage tranchants ou métalliques comme couteaux, spatules dures ou similaires. Ils pourraient endommager la surface.

N'utilisez pas d'eau courante ou d'autres liquides pour le nettoyage et évitez que de l'eau ne pénètre à l'intérieur du groupe électrogène.

N'utilisez pas d'appareils de nettoyage électrique. Essuyez toutes les surfaces et tous les composants avec un chiffon légèrement humide. Utilisez une solution savonneuse douce pour humidifier le chiffon.

A. Nettoyage du filtre d'air

- Placez le groupe électrogène sur une surface plane.



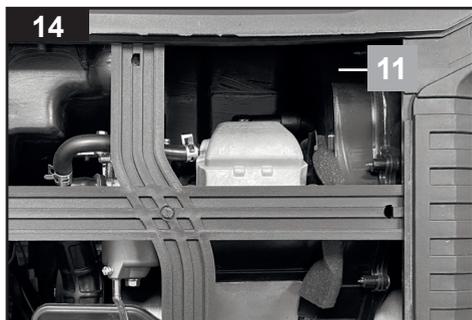
- Dévissez les 4 vis et retirez le capot d'accès moteur 4.

- Ouvrez le couvercle du filtre à air 10 , en dévissant la vis de montage avec un tournevis cruciforme (non inclus dans la livraison).
- Retirez le couvercle du filtre à air.
- Enlevez la cartouche filtrante.
- Nettoyez la cartouche filtrante :
 - aspirez prudemment la cartouche filtrante
 - ou rincez la cartouche filtrante avec une solution savonneuse douce et faites-la bien sécher.
- Essuyez soigneusement le couvercle du filtre à air et le boîtier du filtre à air de l'extérieur et de l'intérieur avec un chiffon légèrement humidifié. Utilisez une solution savonneuse douce pour humidifier le chiffon.
- Insérez la cartouche filtrante dans le boîtier du filtre à air.
- Placez le couvercle du filtre à air sur le carter. Assurez-vous que le couvercle du filtre à air est en position droite.
- Revissez la vis de montage avec un tournevis cruciforme (non inclus dans la livraison).
- Remontez le capot d'accès moteur 4 dans l'ordre inverse.

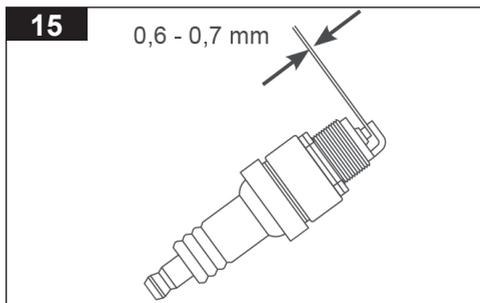
B. Nettoyage et remplacement des bougies d'allumage

Dévisser la bougie uniquement si aucune poussière ou saleté ne peut pénétrer dans l'ouverture de la bougie.

- Placez le groupe électrogène sur une surface plane.
- Dévissez les 4 vis et retirez le capot d'accès moteur 4 .
- Retirez le connecteur de la bougie d'allumage 11 en le tournant légèrement vers le haut.



- Soufflez le groupe électrogène, en particulier la zone de la bougie d'allumage, avec de l'air comprimé exempt de poussière et de saleté.
- Dévissez la bougie dans le sens anti-horaire avec la clé à bougie 8 .
- Évaluez l'état de la bougie d'allumage :
 - En cas de dépôts de suie importants sur les contacts, contactez un spécialiste ou l'adresse de SAV du fabricant indiquée sur la carte de garantie.
 - En cas de dépôts légers, nettoyez soigneusement les contacts avec une brosse en fils de cuivre.
 - Si nécessaire, remplacez la bougie d'allumage par une bougie du même type (voir le chapitre "Maintenance" et "Caractéristiques techniques").
 - L'écart entre les électrodes doit être de 0,6 - 0,7 mm. Ajustez-les éventuellement avec un tournevis.



- Vissez la bougie d'allumage à la main dans le sens horaire jusqu'en butée.
- Serrez la bougie d'allumage avec précaution à l'aide de la clé à bougie. Ne pas exercer une force excessive.
- Placez le connecteur de bougie d'allumage sur la bougie d'allumage.
- Remontez le boîtier et couvercle du moteur latéral avec le boulon papillon dans l'ordre inverse.

MISE HORS SERVICE

Si vous ne voulez pas utiliser le groupe électrogène pendant une période prolongée, mettez-le hors service. Pour ce faire, vidangez les réservoirs d'huile moteur et d'essence et préservez le moteur.

- Nettoyez le groupe électrogène (voir le chapitre "Nettoyage").
- Vidangez l'huile moteur (voir le chapitre "Vidange de l'huile moteur").
- Videz le réservoir de carburant, avec p.ex. une pompe d'aspiration adaptée (non inclus dans la livraison).
- Retirez le connecteur de la bougie d'allumage en le tournant légèrement vers le haut.
- Dévissez la bougie dans le sens anti-horaire avec la clé à bougie.
- Versez environ 1 ml d'huile moteur dans l'orifice de la bougie d'allumage, avec p.ex. une seringue adaptée.
- Vissez la bougie d'allumage à la main dans le sens horaire jusqu'en butée.
- Serrez la bougie d'allumage avec précaution à l'aide de la clé à bougie. Ne pas exercer une force excessive.
- Tirez la poignée lentement de deux à trois fois.
- Remplacez le connecteur de la bougie d'allumage.

STOCKAGE

Démarrer le groupe électrogène une fois par mois et le faire fonctionner pendant au moins 15 minutes.

Stocker le groupe électrogène dans un endroit à l'abri de la poussière, de la saleté, de l'humidité et du gel.

TRANSPORT

Laissez refroidir le groupe électrogène avant le transport.

Portez des gants de protection lors du transport du groupe électrogène.

Porter des chaussures robustes, p. ex. des chaussures de sécurité, lors du transport du groupe électrogène.

Soulevez le groupe électrogène uniquement à l'aide de la poignée de transport prévue.

Ne transportez le groupe électrogène qu'avec le robinet de carburant fermé.

Éteignez les appareils électriques pendant le transport et débranchez les prises secteur du groupe électrogène.

A. Porter le groupe électrogène

Dévisser la bougie uniquement si aucune poussière ou saleté ne peut pénétrer dans l'ouverture de la bougie.

- Saisissez le groupe électrogène sur la poignée de transport prévue à cet effet 3 avec les deux mains.
- Soulevez horizontalement le groupe électrogène.
- Portez avec précautions le groupe électrogène vers le lieu souhaité.
- Faites attention à la position de vos pieds et posez le groupe électrogène avec précaution.

B. Transporter le groupe électrogène dans un camion

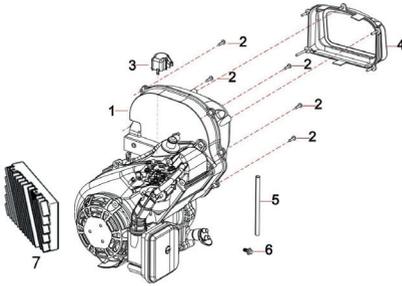
- Sécurisez le groupe électrogène contre tout glissement.
- Protégez le groupe électrogène contre les objets qui pourraient tomber ou glisser sur ou contre le groupe électrogène dans le véhicule.

Dépannage	Cause	Résolution
Le groupe électrogène ne démarre pas.	Il n'y a pas d'essence dans le réservoir.	Remplir d'essence (voir le chapitre "Remplissage de l'essence").
	Le robinet de carburant est fermé.	Ouvrez le robinet de carburant (voir le chapitre "Démarriage du groupe électrogène").
	L'alimentation en carburant est défectueuse.	Contactez le SAV de votre revendeur.
	L'arrêt automatique de l'huile empêche le démarrage.	Contrôler le niveau d'huile moteur (voir le chapitre "Vérification du niveau d'huile moteur").
	La bougie est sale ou usée.	Nettoyez la bougie ou remplacez-la (voir le chapitre "Nettoyage et remplacement de la bougie").
	Le filtre à air est encrassé.	Nettoyez le filtre à air (voir le chapitre "Nettoyage du filtre à air").
	Le groupe électrogène est défectueux.	Contactez le SAV de votre revendeur ou un spécialiste.
Le groupe électrogène ne fournit pas ou trop peu d'alimentation électrique.	Le mode Eco est activé.	Pressez l'interrupteur Eco sur le côté gauche en position "MAX". (voir le chapitre "Mode Eco").
	Le filtre à air est encrassé.	Nettoyez le filtre à air (voir le chapitre "Nettoyage du filtre à air").
	Le groupe électrogène est défectueux.	Contactez le SAV de votre revendeur ou un spécialiste.
Des bruits, vibrations ou odeurs inhabituels se produisent pendant le fonctionnement du groupe électrogène.	Le groupe électrogène est défectueux.	Contactez le SAV de votre revendeur ou un spécialiste.

VUES ECLATÉE GÉNÉRALES

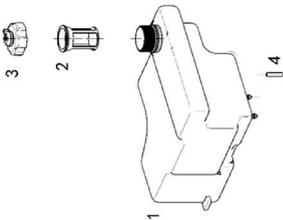
F

1



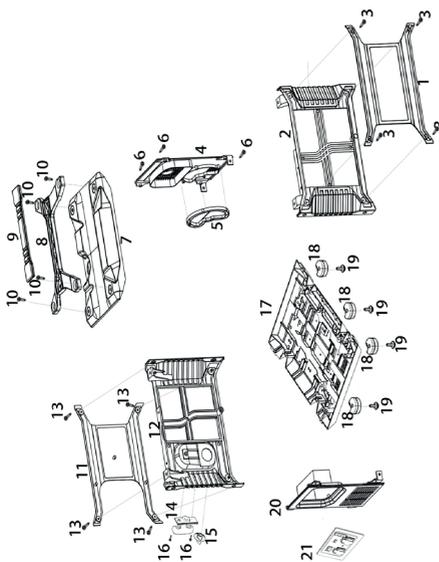
N°.	"PART NO	"CUSTOMER PART NO.	"DESCRIPTION	QTÉ
1-1	2000WIS	2000I.1-1	moteur	1
1-2	2000WIS	2000I.1-2	vis acier	5
1-3	2000WIS	2000I.1-3	bouchon	1
1-4	2000WIS	2000I.1-4	couvercle de silencieux	1
1-5	2000WIS	2000I.1-5	tuyau de carburant	1
1-6	2000WIS	2000I.1-6	boulon de bride	1

2



N°.	"PART NO	"CUSTOMER PART NO.	"DESCRIPTION	QTÉ
2-1	2000WIS	2000I.2-1	Réservoir de carburant	1
2-2	2000WIS	2000I.2-2	filtre à carburant	1
2-3	2000WIS	2000I.2-3	bouchon	1
2-4	2000WIS	2000I.2-4	élément de filtre	1

3



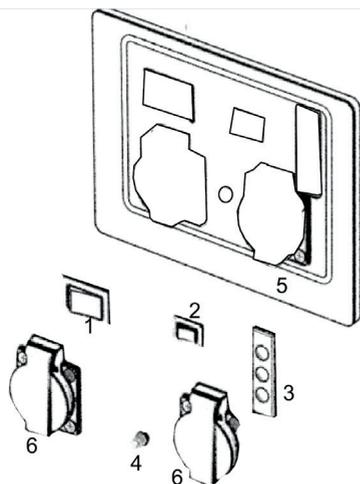
N°.	"PART NO	"CUSTOMER PART NO.	"DESCRIPTION	QTÉ
4-1	2000WIS	2000I.4-1	jeu de couvercles de filtre à air	1
4-2	2000WIS	2000I.4-2	carte plastique côté droit	1
4-3	2000WIS	2000I.4-3	vis à tôle	4
4-4	2000WIS	2000I.4-4	couvercle de silencieux	1
4-5	2000WIS	2000I.4-5	couvercle de ventilateur d'alternateur	1
4-6	2000WIS	2000I.4-6	vis à tôle	4
4-7	2000WIS	2000I.4-7	partie supérieure de la carte	1
4-8	2000WIS	2000I.4-8	poignée	1
4-9	2000WIS	2000I.4-9	poignée plastique décorative	1
4-10	2000WIS	2000I.4-10	vis M6X18	4
4-11	2000WIS	2000I.4-11	côté gauche plastique décoratif	1
4-12	2000WIS	2000I.4-12	planche de plastique gauche	1
4-13	2000WIS	2000I.4-13	vis à tôle	4
4-14	2000WIS	2000I.4-14	poignée de démarrage	1
4-15	2000WIS	2000I.4-15	interrupteur multifonction	1
4-16	2000WIS	2000I.4-16	vis à tôle	2
4-17	2000WIS	2000I.4-17	plaque de base	1
4-18	2000WIS	2000I.4-18	pièces anti-chocs	4
4-19	2000WIS	2000I.4-19	vis M6X18	4
4-20	2000WIS	2000I.4-20	carte plastique frontale	1
4-21	2000WIS	2000I.4-21	kit d'assemblage de panneaux	1

Liste des pièces disponible sur www.mecafer.com

F

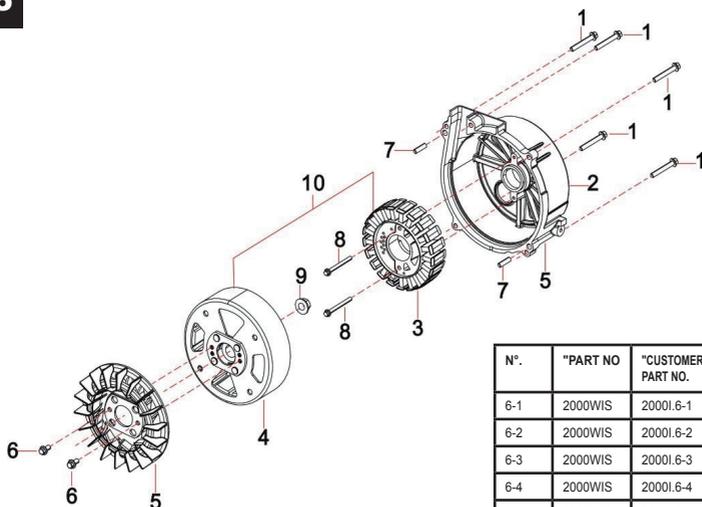
VUES ECLATÉE GÉNÉRALES

5

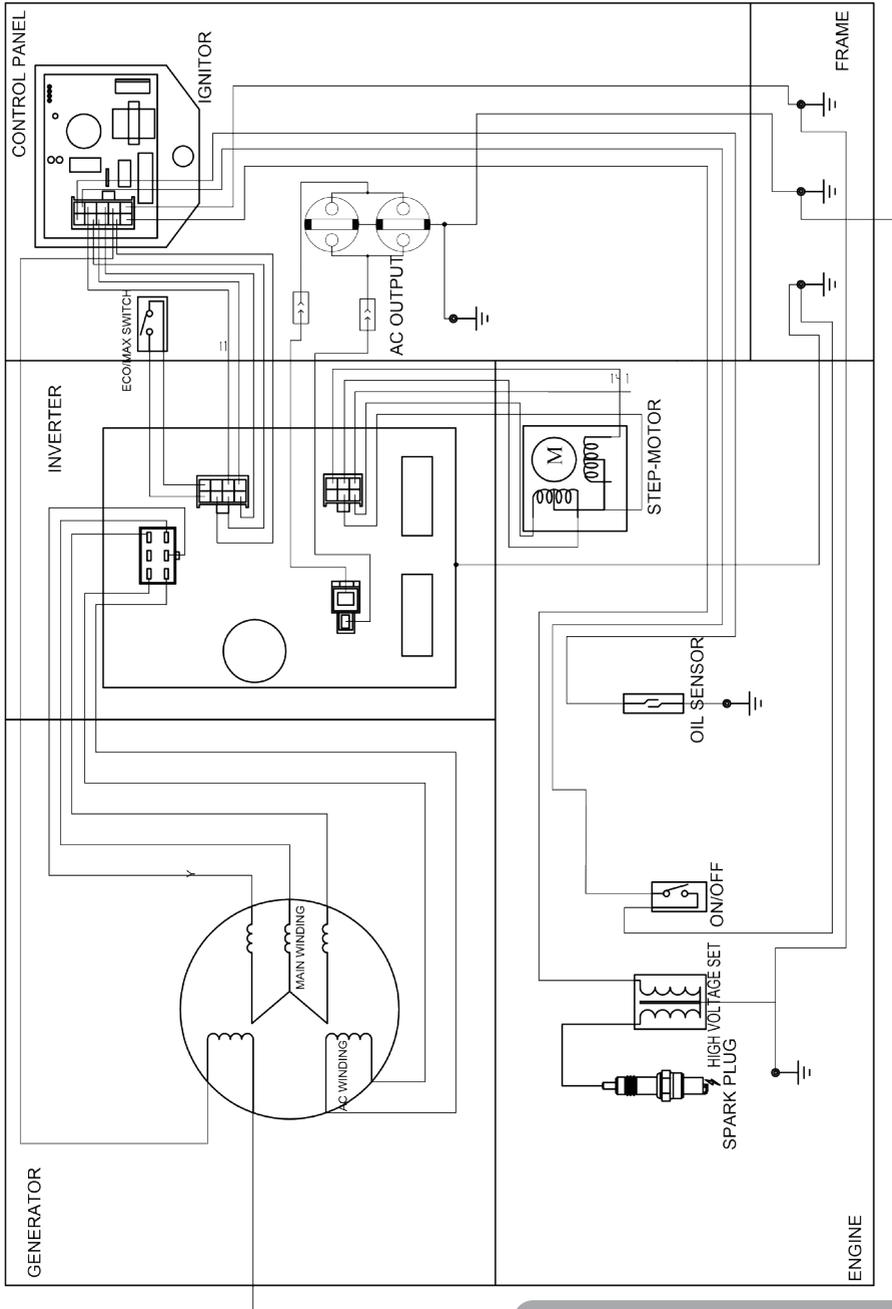


N°.	"PART NO	"CUSTOMER PART NO.	"DESCRIPTION	QTÉ
5-1	2000WIS	2000I.5-1	interrupteur eco/max	1
5-2	2000WIS	2000I.5-2	interrupteur marche/arrêt	1
5-3	2000WIS	2000I.5-3	Indicateur LED 3-en-1	1
5-4	2000WIS	2000I.5-4	connexion à la terre	1
5-5	2000WIS	2000I.5-5	plaque du panneau de commande	1
5-6	2000WIS	2000I.5-6	Prise AC	2

6



N°.	"PART NO	"CUSTOMER PART NO.	"DESCRIPTION	QTÉ
6-1	2000WIS	2000I.6-1	boulon de bride	5
6-2	2000WIS	2000I.6-2	couvercle de l'alternateur	1
6-3	2000WIS	2000I.6-3	ensemble stator	1
6-4	2000WIS	2000I.6-4	ensemble rotateur	1
6-5	2000WIS	2000I.6-5	roue de moteur	1
6-6	2000WIS	2000I.6-6	boulon de bride	2
6-7	2000WIS	2000I.6-7	goupille	2
6-8	2000WIS	2000I.6-8	boulon de bride	2
6-9	2000WIS	2000I.6-9	écrou de bride	1



Liste des pièces disponible sur www.mecafer.com

Déclaration de conformité CE

La société MECAFER déclare que le produits mentionné ci-dessous :

- **GROUPES ELECTROGÈNE :**
MF 2000i (HH2000is-A1) - 450422

Est conforme aux exigences des directives européennes suivantes :

2006/42/CE : sécurité machines

2014/35/UE : sécurité électrique basse tension

2016/1628/UE : Emissions polluantes

2014/30/UE : Compatibilité électro magnétique

2011/65/UE & 2017/2102/UE: RoHS et DEEE

2000/14/CE : Emissions sonores

et évalué selon les normes applicables en vigueur suivantes :

NF EN ISO 8528-13:2016 : Groupes électrogènes entraînés par moteurs alternatifs à combustion interne – sécurité

NF ISO 8528(1et 2):2018 + NF ISO 8528-3:2021 + NF ISO 8528(4 et 6):2005 + NF ISO 8528-5:2019 + NF ISO 8528-7:2017 + NF ISO 8528-8:2016 : Groupes électrogènes à courant alternatif entraînés par moteurs alternatifs à combustion interne

NF ISO 3744:2012 : Détermination des niveaux de puissance acoustique

NF EN 55012:2008 / A1:2009 : Véhicules, bateaux et moteurs à combustion interne - Caractéristiques de perturbation radioélectrique - Limites et méthodes de mesure pour la protection des récepteurs extérieurs

EN IEC 61000-6-1:2019 : Compatibilité électromagnétique

Ref	Procédure de mise en conformité à la directive 2000/14/CE : annexe VI. Références de l'organisme notifié :	Puissance assignée COP	Niveau de puissance acoustique mesuré LWAm :	Niveau de puissance acoustique garanti LWAg :	Numéros de lots
MF 2000 i	Tüv Süd Industrie Service Gmbh - Westendstrasse 199 - 80686 München - Germany. Notified Body n°: 0036	2 kW	93 dB(A)	95 dB(A)	202201001 à 202412999

Dossiers techniques disponibles
auprès de Monsieur Hervé BEAUJEAN

Valence 15/12/2022

Philippe BORIES

Président Directeur Général - Chairman and managing director



importé par :

mecafer

MECAFER 112, chemin de la forêt aux Martins
ZAC BRIFFAUT EST
BP 167 - 26906 VALENCE cedex 9 - France



Made in PRC